

Date : 14/12/12

« Tous Han Scène ® » pour le handicap !

L'association TREMPLIN – Études, Handicap, Entreprises accompagne depuis 20 ans de jeunes handicapés dans leurs études et leur insertion professionnelle, avec le soutien de 200 entreprises. **Christian Grapin**, son directeur, vous invite à découvrir et à vous associer à son nouveau concours : le Challenge vidéo TREMPLIN « Tous HanScène® » pour faire connaître une initiative en faveur du handicap au sein de votre établissement. A vos caméras !



Dans quel esprit lancez- vous le « Challenge vidéo TREMPLIN Tous HanScène® » ?
Dans l'esprit avec lequel Winston Churchill disait « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». A TREMPLIN, nous sommes

a Évaluation du site

Le site Internet du magazine professionnel Le Journal des Grandes Écoles présente la publication et propose un fil d'actualité concernant la formation, l'emploi et les problématiques auxquelles sont confrontées les grandes écoles.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 5

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

résolument fonctionne en faveur du handicap dans les établissements de l'enseignement supérieur. Nous voulons aussi démontrer que le handicap est l'affaire de TOUS.

A qui s'adresse ce concours ?

A tous les étudiants du supérieur. Ils postuleront en équipes de 4 ou 5 personnes, dont le pilote sera un étudiant ou une étudiante en situation de handicap. Nous allons envoyer des kits de communication à tous les référents handicap des écoles et universités et toutes les informations seront en ligne sur notre site dédié : www.toushanscene.fr

Qu'attendez-vous de leurs vidéos ?

Il n'y a que deux règles. La vidéo doit durer entre 2 à 3 minutes maximum, et l'objectif est de présenter une action, un dispositif, une initiative, une démarche en faveur du handicap au sien de leur établissement. L'important est de mettre en scène, sous la forme que leur imagination, leur créativité, leur humour leur dictera, l'action qu'ils auront choisi de valoriser. Ils sont entièrement libres de leur sujet et de leur création. Qu'ils filment avec leur smartphone, une caméra, un appareil photo, la seule limite à leur film sera leur créativité ! « Toute ressemblance avec des situations ou des personnages existants ne doit pas être fortuite » et est donc obligatoire !

Quels sont les objectifs de ce concours pour TREMLIN ?

D'abord donner de la visibilité aux dispositifs, actions, innovations en faveur du handicap déployés dans les écoles et universités françaises. C'est pourquoi, nous mettrons toutes les vidéos en ligne sur Internet. Par extension, nous espérons informer des collégiens et lycéens handicapés sur le fait que les établissements du supérieur leur sont ouverts ; que ce message se fasse sur un registre informel, entre jeunes, via un média qu'ils connaissent et maîtrisent, devrait leur plaire. L'opération sera enfin un excellent moyen de faire connaître les actions des écoles et universités aux entreprises, aux 200 partenaires de TREMLIN, bien sûr, mais aussi à toutes celles qui souhaiteront découvrir les vidéos.

Qui peut voter et combien de vidéos seront primées ?

Quatre prix seront décernés. Le Prix du public récompensera la vidéo qui aura reçu le plus de voix du public. Tout le monde pourra voter pour sa vidéo préférée sur notre site, et lui attribuer un nombre d'étoiles. Le Prix de la meilleure vidéo, le Prix de la meilleure action en faveur du handicap et le Prix spécial du jury seront décernés par un jury. Il sera composé de professionnels du cinéma, de représentants des entreprises partenaires du Challenge, d'étudiants handicapés et non handicapés, de référents handicap d'établissements de l'enseignement supérieur, du rédacteur en chef du Journal des Grandes Écoles et des Universités partenaire de l'opération et moi-même.

Comment participer au « Challenge vidéo TREMLIN Tous HansCène® »
Lancement officiel du Challenge le 6 décembre 2012
Inscriptions des équipes sur le site www.toushanscene.fr avant le 6 février 2013 minuit
Date limite de dépôt des vidéos : 3 mars 2013 minuit
Vote du public : entre le 4 et le 20 mars 2013
Remise des Prix le jeudi 5 avril 2013

A. D-F